

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service Observatoire et Promotion du Territoire  
0413311409

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 OCTOBRE 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELLE MILON**

**OBJET : Dispositif d'aide aux projets touristiques de développement local.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au tourisme, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Les projets soutenus dans le cadre du dispositif d'aide aux projets touristiques de développement local, doivent permettre de :

- préserver et améliorer le cadre de vie des résidents,
- développer la notoriété et l'attractivité des territoires,
- proposer une offre touristique de qualité,
- soutenir l'activité économique locale.

La participation du Département s'élève à 80% du montant hors taxes des investissements dans la limite d'un plafond d'aide de 15 000 € L'avis technique de Provence Tourisme est sollicité dans le cadre de TEMA, son programme d'accompagnement touristique.

Le projet de Bouc-Bel-Air s'inscrit dans ce dispositif et consiste en l'aménagement de deux sentiers de randonnée balisés de 8 et 13 km, assortis de supports d'informations traitant de la biodiversité (faune et flore) afin d'apporter une dimension éducative aux parcours.

La commune sollicite une subvention d'investissement à hauteur de 80% du montant HT de son projet, soit 14 731 € selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Département : 14 731 €HT (80%)  
Commune : 3 683 €HT (20%)  
Total : 18 414 €HT (100%)

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

